

**DELIBERATION N°32/2026**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEREL-PRAGONDRAN**  
**SEANCE DU 20 AVRIL 2026**

*Nombre de conseillers en exercice : 15*

*Présents : 13*

*Absents : 2*

*Votants : 14*

**Date de la convocation : 10/04/2026**

**Date d'affichage : 10/04/2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à vingt heures dix, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Manon BOYER, Maire.

**Présents :** Manon BOYER ; Julien PERNOT ; Camille JACQUEMIER ; Julien HUNERFURST ; Estelle CAMELLO ; Fanny COUPPEY ; Kevin LEHOUX ; Maroussia ROCHER ; Léo BLERVAQUE ; Christine MOUCAUD ; Florence GAUTIN ; Robin GAILLARDET ; Morgane TARDY.

**Absents :** Thomas COMLAR ; Damien CHAFFARDON ayant donné pouvoir à Estelle CAMELLO.

Julien PERNOT a été nommé de secrétaire de séance.

**Objet : Désignation du délégué auprès du SDES – Syndicat du Département d'Energie de la Savoie**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L5711-1 ;  
Vu la délibération n°CS 4-3-2025 en date du 5 novembre 2025 par laquelle le comité syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Savoie (SDES73) a accepté à l'unanimité la modification des statuts du syndicat ;

Vu les statuts du Syndicat départemental d'Énergie de la Savoie qui devraient être publiés par arrêté préfectoral début 2026 ;

Considérant que le SDES, lors de la réunion du comité syndical du 5 novembre 2025, a approuvé une modification statutaire qui a modifié la procédure de désignation des représentants des collectivités au sein de ses instances ;

Considérant qu'il convient d'élire, conformément à l'article 22 des statuts du SDES, un délégué qui participera aux élections organisées au sein de chacun des collèges pour élire, en leur sein, les délégués siégeant au comité syndical du SDES ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à l'élection.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal élisent Monsieur Julien PERNOT en tant que délégué pour siéger au sein du collège Grand Chambéry.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la désignation du représentant de la commune auprès du SDES.

Résultat du vote :            Pour : 14 voix  
   Abstentions : 0 voix  
   Contre : 0 voix  
   Ne participe pas au vote : 0 voix

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/04/2026

Et publication ou notification le 24/04/2026

La secrétaire de séance, Julien PERNOT

La Maire, Madame Manon BOYER

